

Territorial.fr (17/05/10)

Le chantier des Halles entre parenthèses (17/05/2010)

En raison d'une décision du tribunal administratif, qui ordonne la suspension de l'exécution du permis de démolir du jardin des Halles, un préalable au réaménagement du quartier, le chantier dans son ensemble est pour l'instant ajourné.

Ce projet, cher à la Ville de Paris, vise à remodeler le centre de la capitale, en détruisant l'actuel jardin pour le refaçonner mais aussi en rénovant le centre commercial, le pôle transports et en construisant la « Canopée », toit de verre coiffant le Forum. La démolition du jardin devait constituer le point de départ de ce vaste chantier, prévu pour durer quatre ans. Or le tribunal a considéré « qu'il y avait un doute sérieux quant à (la) légalité » du permis de démolir du jardin des Halles et « qu'aucune délibération du conseil municipal n'avait expressément autorisé le maire à présenter sa demande de permis ». Un point que conteste fermement la Ville, selon laquelle le Conseil de Paris avait précisément délibéré lors de la séance des 6 et 7 avril 2009, pour autoriser le maire à déposer « toute demande d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation du projet ». La mairie de Paris campe donc sur ses positions et envisage de saisir de nouveau le Conseil de Paris en juin pour obtenir une nouvelle délibération.

http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/6172/TPL_CODE/TPL_HYPERBREVE_FICHE/PAG_TITLE/Le+chantier+des+Halles+entre+parenth%E8ses+/803-actualite.htm